



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION N° : 20191125_34

OBJET : Rapport annuel de la CASUD sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets de l'année 2018

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le :
03 DEC. 2019

Nombre des conseillers en exercice :
39

Présents	23
Procuration	8
Votants	31
Abstention	0
Exprimés	31

L'élu(e) délégué(e)

Le Maire




Christian LANDRY

L'an deux mille dix neuf, le vingt cinq novembre à dix-sept heures vingt cinq minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON
- MAIRE

Présents

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; BAUSSILLON Inelda ; MUSSARD Harry ; MUSSARD Rose Andrée ; VIENNE Axel ; BATIFOULIER Jocelyne ; LEBRETON Blanche ; LEBON Jean Daniel ; LEJOYEUX Marie Andrée ; GERARD Gilberte ; LEBON Guy ; KERBIDI Gérald ; JAVELLE Blanche Reine ; GRONDIN Jean Marie ; HOAREAU Claudette ; NAZE Jean Denis ; HUET Marie Josée ; HUET Henri Claude ; COURTOIS Lucette ; ETHEVE Corine ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; GUEZELLO Alin

Absents - Représentés

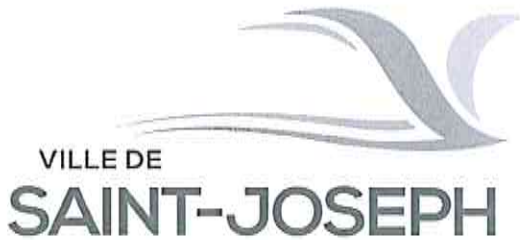
YEBO Henri Claude représenté par MUSSARD Harry
MOREL Harry Claude représenté par LEBRETON Patrick
VIENNE Raymonde représentée par LANDRY Christian
LEBON Marie Jo représentée par NAZE Jean Denis
PAYET Yannis représenté par BAUSSILLON Inelda
GEORGET Marilyne représentée par ETHEVE Corine
HOAREAU Sylvain représenté par LEJOYEUX Marie Andrée
PAYET Priscilla représentée par GUEZELLO Alin

Absents

HOAREAU Jeannick ; BOYER Julie ; FONTAINE Olivier ; FRANCOMME Brigitte ; ASSATI Marie Pierre ; RIVIERE François ; GUEZELLO Rosemay ; MALET Harry

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame HOAREAU Claudette, conseillère municipale, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



Séance du 25 novembre 2019

DÉLIBÉRATION N° : 20191125_34

OBJET : **Rapport annuel de la CASUD sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets de l'année 2018**

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Maire expose :

L'article D.2224-3 du Code général des collectivités territoriales prévoit que, dans chaque commune ayant transféré la compétence de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés à un établissement public de coopération intercommunale, le maire présente au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le rapport annuel qu'il aura reçu de l'établissement public de coopération intercommunale.

Par ailleurs, ce rapport est présenté dans les mêmes délais à la commission consultative des services publics locaux.

Le conseil communautaire de la CASud a approuvé, par délibération en date du 13 septembre 2019, le rapport annuel sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers de l'année 2018.

La loi Barnier du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans cet objectif, la loi précise que chaque président d'établissement public de coopération intercommunale doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés, avant une mise à disposition du public.

Les points à retenir sont les suivants :

- une stagnation de la quantité d'Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) collectée (+0,5 %) ;
- une progression de la quantité (+3,4 %) et de la qualité des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) avec un taux de valorisation de 70,5 % (+34%) ;
- un accroissement de la quantité de déchets végétaux collectés (+14,3 %) suite aux deux épisodes cycloniques (Berguita et Fakir) ;
- un renforcement des collectes des Véhicules Hors d'Usage (VHU) (+55%) compte tenu de l'épidémie de Dengue en cours ;
- une fréquentation plus importante des visiteurs en déchetteries (+8%) ;
- une augmentation des tonnages en encombrants (+10,4%) et des bornes d'apport volontaire pour le verre (+3%).

Ce rapport a été préalablement soumis à la commission consultative des services publics locaux lors de sa séance du 13 novembre 2019 conformément à l'article D.2224-3 du Code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal est donc invité à prendre acte de ce rapport.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°34,

Le conseil municipal,

Article unique PREND ACTE du rapport annuel sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers de la CASUD - exercice 2018

Acte rendu exécutoire

par transmission en Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

L'élu(e) délégué(e)



Christian LANDRY

Envoyé en préfecture le 24/09/2019

Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le

SLO

074-219740085-20190013-AEE03-CC180010-DE

ID : 974-219740123-20191125-DCM20191125_34-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

www.casud.re



Communauté d'Agglomération du Sud
Le Tampon - Saint-Joseph - Entre-Deux - Saint-Philippe

Le mot du Président

Cher(e)s collègues,

Le rapport d'activités 2018 s'adresse à vous en premier lieu, mais il s'adresse aussi à tous nos concitoyens qui suivent l'actualité de la CASUD et celle de nos territoires. Il permet aussi à nos partenaires institutionnels (Europe, Etat, collectivités, et leurs administrations) et à nos partenaires privés (entreprises, associations) d'avoir des informations sur la mise en œuvre des opérations auxquelles ils participent à des degrés divers.



Depuis 2014, la Communauté d'Agglomération du Sud, grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées, une fiscalité attractive, une politique d'investissements dynamique et un endettement faible, se donne les moyens d'assurer son développement économique, de promouvoir son territoire, et d'offrir une meilleure qualité de vie à ses habitants.

L'adoption du Plan Pluriannuel d'Investissements en 2017 à hauteur de 250 millions va dans le fil droit des exigences que s'est fixée la CASUD pour ses administrés.

Ainsi pour 2018, le travail engagé par notre équipe (et je tiens à saluer sur ce point les élus mais aussi nos agents pour leurs engagements respectifs) reflète très clairement notre volonté de faire chaque année davantage en faveur de nos populations.

Ainsi et à titre d'exemples pour 2018 :

- Études, travaux, marchés de viabilisation des ZAE « Les Terrass » et « Les Palmiers » à St-Joseph et au Tampon ;
- La création de l'OTI du Sud ;
- 12,2 millions d'euros en travaux réceptionnés concernant l'eau potable ;
- Et 2,2 millions d'euros pour l'assainissement des eaux usées ;
- 21 424 tonnes de déchets végétaux traités et 1500 composteurs distribués ;
- La préparation de la TEOMI pour 2019 ;
- La mise en place de SUDEC ;
- Dans le cadre de la lutte contre l'errance animale, gratuitement et sans condition de ressource : 2 314 identifications et 2 571 stérilisations ;
- Les études pour la mise en place d'une nouvelle billetterie qui concerne notamment les 1 136 435 voyageurs transportés en 2018 (dont 15 000 chaque mois sur Floribus lancé dans les derniers jours de décembre 2017) et la préparation des réseaux Geckobus, Géraniums, Magmabus et Floriana ;
- 8 400 000 euros (HT) de marchés notifiés en ce qui concerne la commande publique ;
- Et en matière de lutte contre l'exclusion et notamment en faveur de l'emploi, mise en place de chantiers d'insertion et recrutements de personnes en CDDI, de jeunes en service civique, etc.

À quelques semaines de la fin de l'année 2019, plusieurs projets présentés dans ce rapport 2018 ont vu leurs aboutissements.

Vous souhaitant bonne lecture,

Fait au Tampon, le 29 août 2019
André THIEN AH KOON
Président de la CASUD

- 1** **LE TERRITOIRE**
Page 1 ♦ *Le territoire*
- 2** **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Page 2 ♦ *Le conseil communautaire* ♦ *Les vice-président*
Page 3 ♦ *Les conseillers*
- 3** **LES COMPÉTENCES**
Page 4 ♦ *Les Compétence obligatoires* ♦ *Les compétence facultatives*
Page 4 ♦ *Les compétence optionnelles*
- 4** **L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE**
Page 5 ♦ *Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi*
Page 5 ♦ *Les Ateliers et Chantiers d'Insertion et autres Moyens de l'I.A.F*
Page 5 ♦ *L'insertion par l'activité économique*
Page 5 ♦ *Le Dispositif service Civique*
- 5** **L'ÉCONOMIE ET LA PROSPECTIVE**
Page 6 ♦ *La création et l'aménagement de ZAE*
Page 7 ♦ *L'habitat*
- 6** **LE TOURISME**
Page 8 ♦ *La promotion touristique*
Page 9 ♦ *La communication locale*
- 7** **LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE**
Page 11 ♦ *La bilan* ♦ *Les perspectives*
- 8** **L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT**
Page 12 ♦ *Le service* ♦ *Les actions*
- 9** **L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE**
Page 16 ♦ *La pré-collecte des déchets ménagers*
Page 16 ♦ *La collecte des déchets ménagers*
Page 17 ♦ *la prévention, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement*
Page 18 ♦ *La lutte contre l'errance animale*
Page 19 ♦ *Les indicateurs financiers*
- 10** **LE TRANSPORT**
Page 20 ♦ *Le Syndicat Mixte des Transports de la Réunion*
Page 21 ♦ *La direction des transports*
- 11** **LA COMMANDE PUBLIQUE**
Page 22 ♦ *Les missions*
- 12** **LES MOYENS TECHNIQUES**
Page 23 ♦ *Les investissements*
Page 24 ♦ *Les fonctionnements*
- 13** **LES FINANCES**
Page 25 ♦ *Les investissements* ♦ *Les fonctionnements*
- 14** **LES RESSOURCES HUMAINES**
Page 26 ♦ *Les missions*

1

Le Territoire

Le territoire de la CASUD regroupe 4 communes : l'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et Le Tampon. Elle s'étend sur une superficie de 56 460 hectares et compte 124 173 habitants.

D'abord CCSUD, créé par arrêté préfectoral le 31 décembre 1997, la transformation de la CCSUD en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2010 a été actée.

[Les communes]



LE TAMPON



SAINT-JOSEPH



ENTRE-DEUX



SAINT-PHILIPPE

2

Le conseil Communautaire

Le Conseil
Communautaire

Le Conseil délibère sur les décisions liées aux grands enjeux politiques communautaires. Il élit le Président et les vice-présidents.

Les
Vice-Présidents

Cet organe délibérant restreint décide des affaires courantes par délégation du Conseil Communautaire. Il est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 33 Conseillers Communautaires.

Les
Vice-Présidents

André THIEN-AH-KOON
Président



Patrick LEBRETON
1^{er} vice-Président
Aménagement
Habitat



Isabelle
GROSSET-PARIS
2^{ème} Vice-Présidente
Tourisme



Olivier RIVIERE
3^{ème} Vice-Président
Administration Général
Infrastructures maritimes
et portuaires



Jacquet HOARAU
4^{ème} Vice-Président
Eau



Harry MUSSARD
5^{ème} Vice-Président
Commande publique



Bernard PAYET
6^{ème} Vice-Président
Gestion des déchets
et assimilés



Blanche-Reine JAVELLE
7^{ème} Vice-Présidente
Système d'Information
Géographique (SIG)



Pierre ROBERT
8^{ème} Vice-Président
Finances



Henri-Claude HUET
9^{ème} Vice-Président
Assainissement



Marie-Noëlle
DEURVEILHER-PAYET
10^{ème} Vice-Présidente
Maîtrise de la demande
d'énergie



Axel VIENNE
11^{ème} Vice-Président
Développement Économique



Jacqueline
FRUTEAU-BOYER
12^{ème} Vice-Présidente
Personnel (Comité Technique,
hygiène, sécurité)



Albert GASTRIN
13^{ème} Vice-Président
Programme Local d'Insertion
par l'Emploi



José PAYET
14^{ème} Vice-Président
Transports urbains, scolaires
et périscolaires

**| Les
Conseillers |**



Inelda
BAUSSILLON



Monique
BENARD-DESLAIS



Denise
BOUTET TSANG CHUN SZE



José
CLAIN



Mimose
DIJOUX-RIVIERE



André
DUPREY



Colette
FONTAINE



Gilberte
GERARD



Alin
GUEZELLO



Emmanuelle
HOARAU



Christian
LANDRY



Jean-Daniel
LEBON



Marie-Jo
LEBON



Marie-Andrée
LEJOYEUX



Anissa
LOCATE



Harry
MALET



Daniel
MAUNIER



Laurence
MONDON



Harry-Claude
MOREL



Rito
MOREL



Rose-Andrée
MUSSARD



Priscilla
PAYET



François
RIVIERE



Marie-France
RIVIERE



François
ROUSSEY



Jessica
SELLIER



Marcellin
THELIS



Catherine
TURPIN



Clarita
TURPIN



Bachil
VALY



Raymonde
VIENNE



Jean-Jacques
VLODY



Henri-Claude
YÉBO

3

Les Compétences

Les compétences obligatoires

- Développement économique et d'intérêt communautaire;
- Aménagement de l'espace communautaire et transports en commun;
- Équilibre social de l'habitat sur le territoire;
- Politique de la ville.

Les compétences optionnelles

- Assainissement;
- Eau;
- Protection et mise en valeur du cadre de vie.

Les compétences facultatives

- Étude et réalisation d'un schéma directeur des Systèmes d'Informations Géographiques;
- Transport périscolaire;
- Construction et gestion de la fourrière animale;
- Enlèvement des cadavres d'animaux;
- Élaboration d'un agenda 21;
- Haut débit;
- Informatisation des écoles et couverture des zones blanches;
- Mise en œuvre du Plan Local d'Insertion et de l'Emploi (P.L.I.E);
- Création et animation du C.I.S.P.D (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance);
- Aménagement portuaire et infrastructures maritimes;
- Adhésion au Syndicat Mixte de Pierrefonds;
- Élaboration du S.C.O.T (Schéma de Cohérence Territoriale).



134 nouvelles bénéficiaires

32 personnes en sorties positives (CDD, CDI)

253 139 € engagé par la CASUD

Le Plan Local pour l'insertion et l'Emploi

Le PLIE est un dispositif de lutte contre l'exclusion. Il s'adresse aux personnes les plus éloignées du marché du travail qui ont besoin d'un soutien et d'un accompagnement personnalisé, régulier, pour avoir un maximum de chance de trouver ou retrouver un emploi durable de plus de 6 mois.

72 postes de CDDI sur les chantiers d'insertion

540 000€ financés par la CASUD.

Les ateliers et chantiers d'insertion et autres moyens de l'I.A.F

La CASUD a soutenu :

- 7 chantiers d'insertion;
- La Maison De l'Emploi pour le déploiement des clauses sociales dans les marchés publics;
- La Mission Locale Sud pour accompagnement des jeunes de moins de 25 ans.

L'Insertion par l'activité économique

La CASUD a répondu à l'appel à projet Initiative pour l'Emploi des Jeunes. C'est une mesure financée par l'état et le F.S.E.

317 688€ de subvention aus associations.

3 606 jeunes accompagnés

Le dispositif service civique

En 2018, 132 services civiques ont été employés par la Casud pour une durée de 8 mois afin d'exercer les missions de sensibilisation au tri des déchets et d'orientation et d'accompagnement des administrés dans les transports et sur les gares routières.

132 jeunes en service civique



5

L'économie et la Prospective

La création et l'aménagement de ZAE

La ZAE Les terrass à Saint-Joseph

Pour rappel la SODIAC est le concessionnaire de cette opération

Les études et les travaux

- Une étude complémentaire a été engagée en 2018 concernant l'immobilier d'entreprises pour un montant HT de 12 5000 € . Il s'agit de préparer un programme d'immobilier d'entreprises de 3000 m2 qui sera soutenu par le FEDER
- Des relevés TOPO, découpage parcellaire, mise à jour du plan masse etc... ont été réalisés.

Les marchés de travaux de viabilisation de la ZAC

- La réalisation et réception du lot Infrastructures/VRD
- La réalisation et réception du lot aménagements paysagers
- La réalisation et réception des travaux d'assainissement permettant de connecter les Terrass à la STEP.

Soit un montant total pour les travaux de viabilisation de 4 235 984,30 € HT.

La commercialisation des parcelles

- Dans ce domaine seul 1 lot a été vendu en 2018
- Le bilan global de la ZAC s'équilibre à 15 364 k€ HT.

La ZAE Les Palmiers au Tampon

Pour rappel la SEDRE est le concessionnaire de cette opération.

Les études et les travaux

- Une étude complémentaire a été engagée en 2018 concernant l'immobilier d'entreprises . Il s'agit de préparer un programme d'immobilier d'entreprises de 4500 m2 dont 3000 m2 qui seront soutenus par le FEDER. Un Show Room de 500 m2 accueillera des expositions d'entreprises. Des relevés TOPO, découpage parcellaire, mise à jour du plan masse etc... ont été réalisés.

Les marchés de travaux de viabilisation de la ZAC

- La réalisation en cours des infrastructures/VRD de la tranche 1 pour proposer 34 parcelles d'une moyenne de 1000 m2.

La commercialisation des parcelles

- Dans ce domaine une quarantaine d'entreprises sont en contact pour une précommercialisation .

| La réhabilitation de la ZAE des Trois-Mares |

En 2018, il y aura eu la validation d'un dossier APS et le lancement de la consultation pour le marché de maîtrise d'oeuvre.

| L'habitat |

| La Programme Local de l'Habitat Intercommunal |

En 2018, le dossier d'étude du Programme Local de l'Habitat et Intercommunal (P.L.H.I) a été transmis à l'état pour avis.

Au niveau des actions du P.L.H.I

- Le dispositif de minoration foncière avec l'EPFR a été mis en place(200 k€)
- Le soutien des CCAS au niveau des interventions pour l'amélioration de l'habitat des plus défavorisés (200 k€)
- La composition de la Conférence Intercommunale du logement(CIL) a été arrêtée.

La compétence tourisme et plus précisément "la promotion touristique" a été transférée par la *notre* à la CASUD au 1^{er} juillet 2017. Ainsi, en 2018, l'E.P.C.I a mis en place progressivement une nouvelle ingénierie de gestion de cette compétence, et a lancé notamment des études pour le choix du meilleur outil de gestion de la promotion touristique. Dans cette attente, les deux offices associatifs reçoivent le soutien financier de l' E.P.C.I, et les deux autres offices poursuivent leurs activités étant intégrées aux services intercommunaux.

La promotion touristique

Les bureaux d'information touristique

- Bourg-Murat pour le Tampon
- A l'entrée du village pour l'Entre-Deux
- A Manapany-les-bains pour Saint-Joseph
- Sur la RN2 pour Saint-Philippe

Les effectifs

Au 1^{er} juillet 2017, 19 agents étaient en poste. Au 1^{er} juillet 2018, 10 agents étaient en poste. Au 31 décembre 2018, 12 agents sont en poste, augmentation due au recrutement de deux personnes pour la gestion de l'installation du service taxe de séjour. Néanmoins, des recrutements indispensables sur la communication et l'accompagnement des socio-pros sont à prévoir.

Les budgets

La CLECT (Commission d'Évaluation des Charges Transférées) réunie fin 2017 précisait un budget pour la promotion touristique avoisinant les 502 000 € annuels. Cette enveloppe ayant été inscrite au BP 2018, et essentiellement affectée à des charges de personnels, et de financement des deux associations, a été utilisée pour un fonctionnement basique des offices de tourisme.

La coordination

2017 a permis la création d'une dynamique commune de territoire, un partage des atouts de chacun, l'harmonisation de la promotion, notamment en communication locale, ainsi que la conception d'outils de professionnalisation en faveur des acteurs locaux.

En 2018, les travaux se sont poursuivis en ce sens, avec un travail particulier au second semestre sur la préparation à l'instauration de la taxe de séjour au 1^{er} janvier 2019.

| L'Office de Tourisme Intercommunal (O.T.I) |

Le bureau d'études, Nouveaux Territoires, missionné depuis 2017 par la CASUD pour l'accompagner sur la structuration de son futur O.T.I, a fourni ses recommandations à l'E.P.C.I en terme juridique et financier. Ainsi, en mars 2018, une délibération a été prise pour la création d'un O.T.I sous forme de SPL. Les statuts ont été approuvés. Le second semestre a servi à l'installation des différentes instances de cette nouvelle structure, ainsi qu'au lancement de la procédure de recrutement du manager.

| Les animations |

- Le Tampon : Florilèges (participation)/ Fête de la Bibasse
 - Saint-Joseph : OT-Loisirs, Terroir et gastronomie (organisation)/ Journée des associations/ Festivithé/ Route du feu
 - Saint-Philippe : Fête du Vacoa (participation)/ Magmanifik (participation)
 - Entre-Deux : Terroir et gastronomie (organisation)/ Les Artisanales (organisation)/ Nuit Créole (organisation)
- Ensemble : Salon du tourisme (EXPLORE)/ Journée inter-office/ FONKER.

| La communication et la promotion |

- Mise en cohérence des marqueurs de territoires (16 trésors) avec le workshop de l'I.R.T
- Mise à jour du site internet (architecture, corrections du back-office, mise à jour de la base de données des prestataires...) et animation numérique (photos, rédaction de textes)
- Harmonisation des 4 facebook, création d'une ligne éditoriale, de rubriques (Le presta de la semaine/ Zot i koné/ que faire ce week-end ?..) et analyse des posts sur un an
- Participation aux actions de com F.R.T (2 magazines Explore, 3 flyers vacances, jeux sur les réseaux sociaux...)
- Poursuite de la co-construction avec les partenaires des ambiances des micros régions pour une mise en cohérence de la promesse de vente extérieure avec l'offre locale (et identification des leviers de développement économique au niveau des prestataires locaux).

| La communication locale |

Conception du programme 2018 en partenariat avec la Maison du Tourisme du Sud Sauvage et la Région pour la création des supports suivants :

- 1 calendrier
- 4 cartes postales
- 4 posters
- 5 brochures thématiques
- 1 vidéo drone promotionnelle
- 1 portfolio
- Des sets de table.

| Les prestations touristiques |

1 Saint-Philippe + 90 Saint-Joseph + 61 Entre-Deux + 146 Tampon = 338 prestataires déclarés sur Soubik, la base de données régionales des prestataires : 95 restaurateurs, 179 hébergeurs, 64 loisirs.

A cela ajouter une centaine de prestataires qui refusent d'être sur cette base de données. Nous avons commencé à aller au contact de ces prestataires pour les informer des services auxquels ils auraient droit, et de leur obligation de collecter la taxe de séjour. Au total, ce serait près de 450 prestataires pour la CASUD (hors hébergement marron, qu'il s'agira dès 2020 d'aller chercher).

2018 a permis l'accompagnement individuel des prestataires (labélisation, de place d'ateliers d'animation numérique de territoire ayant pour objectif la formation sur Facebook, la participation au projet FONKER ayant pour objectif la valorisation de nos meilleurs prestataires sur 5 thématiques (accueil, développement durable...), ainsi que la conception de fiches produits disponible pour les manuels de vente au niveau régional.

| La taxe de séjour |

2018 a permis d'étudier les meilleures modalités d'instauration de la taxe de séjour sur le territoire de la CASUD, via les conseils d'un Bureau d'Etudes (Nouveaux Territoires) et de l'I.R.T, missionnée pour harmoniser la tarification à l'échelle du département.

Ainsi, en septembre 2018, le Conseil Communautaire, a approuvé une délibération en ce sens.

Le service "taxe de séjour" s'est ainsi créé intégrant deux nouveaux agents, dédiés à :

- La formation des prestataires touristiques (hébergeurs)
- La mise à jour des bases de données des 4 villes la gestion de la hot-line téléphonique
- La création des comptes utilisateurs sur la plateforme online... et ce pour une application démarrée en janvier 2019. Indulgence et patience sont de mise, le sujet est délicat et une écoute particulière et de qualité est apportée à chaque personne entrant en contact avec ce service.

Une collaboration a été mise en place avec les services économiques et/ou secrétariat des communes, pour une optimisation du partage des données que chaque collectivité peut recevoir de son côté, et ce, afin que le prestataire touristique bénéficie d'un suivi cohérent, et soit informé des services auxquels il a droit.

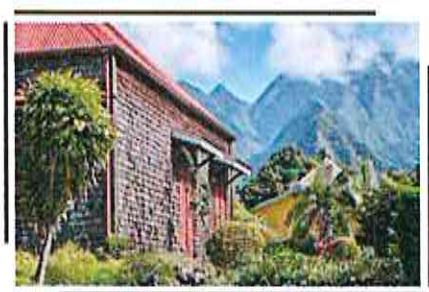
| Les relations internationales et promotion extérieur |

Voir le cabinet.

| La stratégie de développement touristiques héliportés |

La CASUD a participé aux travaux d'étude de la mise en place d'hélistances temporaires et/ou hélistations sur son territoire, et de manière plus large à l'échelle du département.

Un accompagnement particulier pour la ville du Tampon a été fait, dans leur projet d'hélistation au Champs de Foire ainsi qu'au Belvédère de Bois Court.



7

Le Système d'Information Géographique

Le Système d'Information Géographique à 4 missions :

- Mutualisation des données communautaires et des outils
- Organisation d'ateliers et de formations en géomatique
- Etude spatiale et observatoire
- Schéma d'orientation en SIG intercommunal

Le bilan



La mutualisation des données

Gestion des données cadastre, réseaux, photographie aériennes, base des données adresses (etc...) et leur mise à disposition aux communes et partenaires

Le schéma d'orientation en SIG et en accompagnement des communes

Plan d'actions visant l'organisation des échanges des données, partage des méthodes et des formations pour les techniciens des communes.

Les études spatiales et observatoire

Étude sur l'habitat et l'occupation du sol pour le P.L.H, le logement social dans les quartiers prioritaires, et capitalisation de données foncières (EPFR, DGI, SEM)

Les perspectives

La mutualisation des données

Mutualisation d'un serveur spatial pour l'ensemble des communes et livraison de la nouvelle photographie aérienne HD et sa Base de données TOPOGRAPHIQUE.

Le schéma d'orientation en SIG et en accompagnement des communes

Développement de solutions mutualisées et accompagnement des communes pour la mise en ligne de 5 géoportails facilitant la diffusion des informations.

Les études spatiales et observatoire

Étude de définition et réalisation d'un observatoire de l'Habitat sur le foncier et le logement dont le suivi de la production, des loyers et des potentialités foncières.

8

L'Eau et l'Assainissement

L'année 2018 a vu une augmentation d'investissement en eau potable par rapport à l'année 2017 (12,2 M€). Les travaux de l'opération « Edgar Avril » démarrés en 2017 se sont achevés en 2018. La complexité et l'ampleur des travaux constituent un investissement important qui vise à sécuriser la ressource en eau sur la commune du Tampon et ainsi éviter les restrictions de la distribution.

Concernant l'assainissement le fait marquant concerne les travaux de modernisation de la station d'épuration de l'Entre-Deux.

Le service

Durant 2018 le service a renforcé son effectif avec l'arrivée d'un agent en charge de la gestion des recettes financières.

Le service a confirmé son fonctionnement sur les différents sites occupés par la Direction Eau et Assainissement :

- Des bureaux installés rue d'Espagne au Tampon pour recevoir la direction et le pôle investissement
- Sur Saint-Joseph, des locaux sont aménagés pour accueillir les agents du SPANC, et l'équipe travaux
- Sur la commune de l'Entre-deux un bureau SPANC intégré à un nouveau pôle CASUD créé pour favoriser la proximité avec les usagers
- Sur Saint-Philippe, un bâtiment CASUD abrite un bureau SPANC et permet ainsi la présence continue d'un technicien

La direction est composée de 27 agents techniques et administratifs.

Les actions

Les missions principales sont :

- Le fonctionnement : administratif, gestion et contrôle (SPANC)
- L'investissement : travaux neufs et de modernisation.

Par ailleurs la direction assure la gestion technique du Syndicat des Hironnelles, des travaux maritimes de la cale de halage à Saint-Philippe, et pilote, en tant que structure porteuse, la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Sud de la Réunion (SAGE Sud).

Le fonctionnement

Les actes principaux élaborés sur l'exercice 2018 :

- AFFAIRE N° 09-20180302 : Indemnisation du locataire de la parcelle BL 978 pour la construction de l'usine d'eau potable de Leveneur sur la Commune du Tampon
- AFFAIRE N° 10-20180302 : Autorisation de signer l'avenant n° 4 au contrat de délégation de service public de l'eau potable
- AFFAIRE N° 27-20180323 : Délégation du Conseil Communautaire au Président pour solliciter toute attribution de subvention
- AFFAIRE N° 30-20180323 : GEMAPI - Reconduction des conventions de gestion provisoire avec les communes membres
- AFFAIRE N° 04-20180518 : Convention de gestion provisoire pour l'exercice de la compétence GeMAPI, conclue entre la CASUD et la Commune du Tampon
- AFFAIRE N° 05-20180518 : Convention de gestion provisoire pour l'exercice de la compétence GeMAPI, conclue entre la CASUD et la Commune de Saint-Joseph
- AFFAIRE N° 09-20180518 : Autorisation de signer une convention de travaux avec la Commune du Tampon : Déplacement de canalisations d'eau potable dans le cadre des travaux d'aménagement de Bois Court

- AFFAIRE N° 10-20180518 : Indemnisation des propriétaires des parcelles L réseaux dans le cadre du chantier de mobilisation de la source Edgar Avril a Grand Bassin sur la commune du Tampon
- AFFAIRE N° 11-20180518 : Indemnisation de l'exploitant agricole de la parcelle AM 0004 pour la réalisation du forage de reconnaissance « Takamaka » sur la Commune de Saint-Philippe
- AFFAIRE N° 02-20180720 : Modernisation de la station d'épuration de L' Entre-Deux – Approbation du plan de financement
- AFFAIRE N° 03-20180720 : Station d'épuration de Saint-Joseph – Approbation du protocole d'accord relatif au dysfonctionnement du dispositif d'aération
- AFFAIRE N° 04-20180720 : Forage de reconnaissance « Takamaka » - Commune de Saint-Philippe – Approbation du contrat de Concession avec l'Office National des Forêts (ONF)
- AFFAIRE N° 05-20180720 : Forage de reconnaissance « Takamaka » - Commune de St Philippe – Approbation du plan de financement
- AFFAIRE N° 06-20180720 : Forage de la Plaine des Grègues Commune de Saint Joseph – Approbation de l'abandon de l'exploitation du forage
- AFFAIRE N° 07-20180720 : Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable – Approbation du programme des travaux / Phase 4
- AFFAIRE N° 08-20180720 : Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Approbation du règlement de service
- AFFAIRE N° 09-20180720 : Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC) - Approbation du règlement de service
- AFFAIRE N° 10-20180720 : Modification des Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement sur le Budget Eau Potable 2018 - E . Avril et Songes
- AFFAIRE N° 11-20180720 : Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) de la Rivière des Remparts Saint-Joseph – Approbation de l'Avenant n° 2
- AFFAIRE N° 12-20180720 : Déplacement du réseau RD à Bois Court Commune du Tampon – Approbation de la Convention de financement
- AFFAIRE N° 13-20180720 : Construction de deux réservoirs d'eau potable sur la Commune du Tampon, site Leveneur - Approbation du plan de financement
- AFFAIRE N° 09-20180928 : GeMAPI - Déduction d'attribution de compensation dans le cadre du transfert de la compétence
- AFFAIRE N° 19-20180928 : Traitement des crues de la rivière des Rempart à Saint Joseph – Avenant de transfert de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la SPL Maraina
- AFFAIRE N° 20-20180928 : Approbation du plan de financement pour l'opération d'ensemble autour de l'unité de potabilisation Leveneur au Tampon
- AFFAIRE N° 21-20180928 : Rapport annuel, exercice 2017, du Président sur le Prix et la Qualité des Services Publics (RPQS) sur le territoire communautaire : - de la distribution d'eau potable - de l'assainissement collectif des eaux usées - de l'assainissement non collectif des eaux usées
- AFFAIRE N° 22-20180928 : Rapports annuels des délégataires (RAD) des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif des eaux usées sur le territoire communautaire – Exercice 2017
- AFFAIRE N° 16-20181214 : Contrat de Progrès des services publics de l'eau et de l'assainissement des eaux usées 2018/2023
- AFFAIRE N° 17-20181214 : Traitement des crues de la rivière des Remparts a Saint- Joseph - Approbation du plan de financement CASUD 2018 -2020
- AFFAIRE N° 18-20181214 : Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de traitement des crues de la rivière des Remparts - Approbation du compte-rendu annuel d'activité (CRAC) arrêté au 31/12/2017
- AFFAIRE N° 19-20181214 : Modification du plan de financement pour la réhabilitation et la mise en conformité de station d'épuration de l'Entre-Deux
- AFFAIRE N° 20-20181214 : Programme d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI) sur la Commune de Saint-Joseph – Approbation du PAPI d'intention
- AFFAIRE N° 21-20181214 : Sécurisation des canalisations d'eau potable au niveau de la Ravine François – Approbation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec le Syndicat des Hirondelles
- AFFAIRE N° 23-20181214 : Modification du plan de financement pour l'opération d'ensemble autour de l'unité de potabilisation Leveneur au Tampon

12,2M€ travaux réceptionnés pour la compétence eau potable

20 opérations d'investissement

588 vérifications techniques

150 contrôles de l'exécution des ouvrages

594 vérification du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages d'ANC

2,2M€ pour la compétence assainissement des eaux usées

11,7 km de réseaux posés pour la compétence eau potable



L'investissement

La politique de l'eau et d'assainissement menée par la CASUD est portée par trois objectifs principaux :

- Moderniser le réseau d'eau potable
- Pérenniser la distribution d'eau potable et en garantir sa qualité
- Développer l'assainissement collectif des eaux usées auprès des usagers.

Définies par l'intérêt communautaire, ses mesures nécessitent des investissements notamment dans des travaux de renforcement et de sécurisation des infrastructures d'eau potable.

Afin de rendre possible ses objectifs, la CASUD a engagé les travaux définis par le PPI 2017 – 2022 et a poursuivi les opérations d'investissement démarrées précédemment.

En ce qui concerne l'eau potable, ce programme a permis sur 2018 de réaliser essentiellement des opérations de réhabilitation des infrastructures existantes (plus de 11,7 km de réseaux posés) et ceci dans l'objectif du maintien d'un service de qualité auprès des usagers.

Pour l'assainissement des eaux usées deux thèmes majeurs ont orienté le programme d'investissement. L'amélioration de la collecte et du traitement des eaux usées. Ainsi, la volonté d'étendre le réseau d'assainissement des eaux usées permettant d'avoir une meilleure gestion des eaux résiduaires urbaines en raccordant les zones de forte concentration de population est affirmée.

Sur l'ensemble des compétences gérées par la DEA, en partenariat avec le Service de la commande publique une douzaine de marchés publics ont fait l'objet de consultation sur l'exercice 2018

Au total 20 opérations d'investissement ont été projetées et étudiées dans les compétences portées par la direction et qui touchent les quatre territoires communaux y compris le Syndicats des Hirondelles.

Investissement Eau potable

Le montant total des travaux réceptionnés en 2018 est proche de 12,2 M €. La répartition est la suivante en plus de la réparation des dégâts occasionnés par les intempéries :

- Sur la commune du Tampon : Mobilisation de la source Edgar Avril avec création d'une station de refoulement en rempart pour près de 10 M €. Restructuration et modernisation des réseaux dans 7 voies représentant un linéaire de plus de 2 km. Création d'une station de refoulement à partir du réservoir rue Montaigne
- Sur la commune de Saint-Joseph : Extension et modernisation des réseaux dans 10 voies représentant un linéaire de 4,7 Km pour un montant de 1,3 M €
- Sur la commune de l' Entre Deux : Restructuration et modernisation des réseaux dans 2 voies représentant un linéaire de 0,2 Km pour un montant de 25 000 €
- Sur Saint-Philippe : Restructuration et modernisation des réseaux dans 4 voies représentant un linéaire de 0,4 Km pour un montant de 163 000 €.

Investissement assainissement des eaux usées

Le montant des travaux réalisés et réceptionnés en 2018 s'élève à 2,2 M€ et concerne la réhabilitation de la station d'épuration de l'Entre-Deux et l'extension (4 km) des réseaux sur le Tampon (1,5 km), et Saint-Joseph (2,5 km).

Concernant le Syndicat des Hirondelles, aucun travaux n'ont été réceptionnés en 2018.

L'ensemble de ces investissements a nécessité une recherche accrue de financement.

Le nouvel agent de la direction en charge de la gestion des recettes a pu ainsi dès la première année déposer et obtenir des subventionnements de crédits européens gérés par l'État tels que le FEI ou la DETR.

Le service a permis à la collectivité de s'inscrire dans la recherche de nouveaux dispositifs comme leviers d'action et de soutien au plan pluriannuel d'investissement et d'établir des dossiers, relatifs aux dégâts des événements climatiques cités en instruction, de CATNAT pour l'assurance puis de FSOM auprès des services de l'État.

Sur l'année 2018, le service a travaillé sur 18 dossiers de financement.

9

L'Environnement et le Cadre de Vie

En tant qu'EPCI1 compétent en matière de collecte et de traitement des déchets, la CASUD se soumet à la Loi Barnier qui vise à renforcer la protection de l'environnement et doit de ce fait élaborer annuellement le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Ce rapport 2018 est établi conformément aux dispositions du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000.

908 nouvelles dotations en bacs verts

938 nouvelles dotations en bacs jaunes

1 508 foyers ont été dotés d'un kit de compostage

30 148 tonnes d'ordures ménagères résiduelles

4 703 tonnes d'emballage ménagers recyclables

21 424 tonnes de déchets végétaux

9 746 tonnes d'encombrants

960 appareils électroménagers

1 978,26 tonnes de verres

1854 VHU

La pré-collecte des déchets ménagers

La pré-collecte des déchets ménagers est assurée via la distribution de :

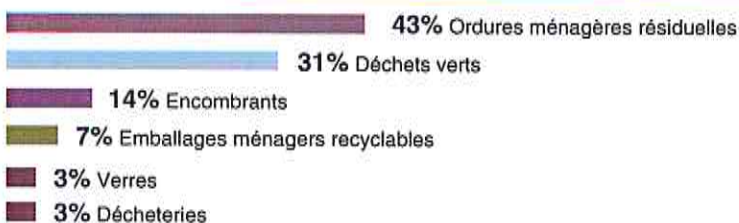
- Bacs roulants à couvercle vert et jaune à l'ensemble de la population
- Bio-composteurs individuels.

La collecte des déchets ménagers

La CASUD se charge de la collecte des 4 flux de déchets suivants :

- Les ordures ménagères résiduelles en contenant
- Les emballages ménagers recyclables en contenant
- Les déchets végétaux en vrac
- Les encombrants en vrac.

REPRÉSENTATION DE LA PART DE CHAQUE FLUX DE DÉCHET PRODUIT EN 2018 PAR LA CASUD



Le traitement des déchets

De par son contexte insulaire, la Réunion exporte beaucoup de déchets vers la zone Océan Indien (les non dangereux tels que les déchets métalliques) ou vers la France métropolitaine (pour les déchets dangereux tels que batteries ou piles usagées).

22 établissements scolaires dotés d'un bio-composteur

10 lombricomposteurs à disposition des établissements scolaires et associatifs

1 508 composteurs distribués

465 personnes sensibilisées lors des Florilèges

2 établissements scolaires ont mis en place des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire

400 personnes sensibilisées sur la prévention des déchets

3 jardins collectifs dotés de composteurs collectifs

1 505 élèves sensibilisés sur le tri sélectif et la prévention des déchets



| Les actions d'éducation à l'environnement |

- **Les événementiels** (Miel Vert, fête du Choca, Florilèges et Safran en fête)
- **La Semaine Européenne du Développement Durable** (concours de collecte de piles usagées et bouchons plastiques)
- **La Semaine Européenne de Réduction des Déchets** (remise de récompenses aux écoles lauréates du concours)
- **Un concours de collecte de piles usagées et de collecte de bouchons plastiques** a été organisé dans les écoles primaires des communes membres de la CASUD.
- **Une sensibilisation à la Prévention des déchets** a été programmée pour les enfants dans deux écoles au Tampon
- **Une sensibilisation à la prévention des déchets** auprès des forains et du public pour « un marché sans sachet » a été réalisé.

la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

| Le Programme Local de Prévention des Déchets (PLP) |

La CASUD a contractualisé avec l'ADEME en 2011, afin de mettre en oeuvre son Programme Local de Prévention des Déchets. Ce programme s'est déroulé sur 5 années et visait à réduire de 7 % les quantités de déchets produites sur le territoire intercommunal, soit une baisse de 2 500 tonnes ou 41 kg /hab/an.

En fonction des gisements prioritaires choisis, les actions du PLP sont regroupées en 8 grands axes stratégiques composés de 17 actions concourant à l'objectif global de diminution de 7 % des Ordures Ménagères Assimilées :

- Matières organiques
- Imprimés Non Sollicités
- Exemplarité de la CASUD
- Achats moins générateurs de déchets
- Couches lavables
- Réparation/ Réemploi
- Prévention qualitative
- Actions globales et transversales

3 195

personnes sensibilisées par les animateurs éco-citoyen de la CASUD



La lutte contre l'errance animale

La CASUD met en oeuvre la compétence en matière de lutte contre l'errance animale sur les 4 communes membres de son territoire : l'Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe et Le Tampon. Dans ce cadre, elle assure via des marchés de prestations de services :

- La gestion de la fourrière animale
- La gestion du refuge animalier
- La stérilisation et d'identification des animaux domestiques

Le bilan d'activité relatif à la gestion de la fourrière animale

BILAN DES CAPTURES ET RAMASSAGE EN 2018

Total des captures (sur appel, préventives, par cage piège) et astreinte	1 031
Total des ramassages de cadavres	518

1 885 animaux pris en charge à la fourrière animale

1 152 animaux euthasiés

649 animaux adoptés

Le bilan d'activité relatif à la gestion du refuge animalier

La gestion de ce refuge a été confiée à la SPA Réunion. Le refuge animalier accomplit les missions suivantes :

- L'hébergement et le gardiennage des animaux à adopter;
- Le soin et le nourrissage de ces animaux;
- L'adoption des animaux.

Le bilan d'activité relatif à la campagne de stérilisation et d'identification des chiens et chats

BILAN DES STÉRILISATIONS ET IDENTIFICATIONS EN 2018

Nombre de stérilisations	2 571
Nombre d'identifications	2 314



Les indicateurs financiers

Les modalités d'exploitation du service

Les prestations liées à la pré-collecte, la collecte et au traitement des déchets ménagers sont exécutées via la passation de marchés publics de service. Les prestations réalisées en régie sont pour les principales :

- la lutte contre les dépôts sauvages;
- le nettoyage des bornes d'apport volontaire pour le verre;
- la gestion des déchetteries.

Les dépenses

Le montant annuel des dépenses de collecte et d'élimination des déchets comprend l'ensemble des dépenses directes de fonctionnement relatives aux marchés.

Les dépenses de personnels directement affectés à l'élimination des déchets (collecte et traitement) ainsi que les charges fonctionnelles (frais de structure, amortissements, entretien des bâtiments ...) ne sont pas prises en compte.

DÉPENSE DIRECTES (PRINCIPAUX MARCHÉS) AFFECTÉES AU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA CASUD EN 2018

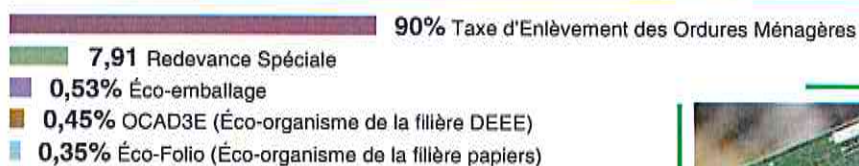


Les recettes

Ces recettes de fonctionnement ont deux origines :

- La fiscalité des ménages via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères résiduelles (TEOM);
- Les éco-organismes tels qu' Eco-emballages, Eco-systèmes, ou encore Eco Folio;
- La Redevance Spéciale.

RECETTES PRICIPALES LIÉES AU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA CASUD EN 2018



Le Transport

10

La compétence transport consiste à organiser, gérer et à contrôler les services de lignes de transports urbains de personnes en lignes régulières, de transports scolaires (primaires, collèges et lycées) et de transports périscolaires. La compétence transport inclut également l'installation et l'entretien du mobilier urbain lié aux transports urbains (abribus, stations d'attente, poteaux d'arrêt sur le territoire des communes membres).

Le Syndicat Mixte des Transports de la Réunion

2018 a vu la poursuite du partenariat entre la CASUD, les Autorités Organisatrices de Mobilités (A.O.M.) de l'île et le syndicat mixte des transports de La Réunion.

Le SMTR, traite de thèmes transversaux tels que la communication, la sécurité, l'enquête «ménage et déplacement», missions devant assurer une complémentarité et une promotion des transports au bénéfice des usagers. Conformément aux statuts du SMTR, la participation financière de la CASUD s'élève pour 2018 à 140 000 €.

Le SMTR a organisé la semaine de la mobilité qui s'est déroulé du 16 au 21 septembre 2018.

| Carte Réunionpass |

Le Conseil Régional de la Réunion et le SMTR ont pris acte de la volonté du Conseil Départemental de la Réunion d'étendre à l'ensemble des réseaux de transport en commun de l'île l'accès à la gratuité pour les personnes de 65 ans et plus ainsi que pour les personnes dont le taux de handicap est supérieur à 50 % (PA/PH). Un avenant à la convention initiale a été proposé, en vue d'introduire ces titres interopérables gratuits dans la grille tarifaire REUNI'PASS. Le dispositif a été reconduit en 2018.

| Nouvelle billettique UBI |

Suite à l'abandon du projet STIR, la CASUD a fait le choix d'acquérir la solution UBI qui sera déployée à compter d'avril 2019.

C'est un nouveau mode de gestion des titres de transport qui se présentera sous plusieurs formes pour le réseau CARSUD:

- La mise en place de cartes sans contact
- La distribution de nouveaux supports dans les bus (tickets thermiques)
- La mise en place de nouveaux valideurs dans les bus.
-

Les avantages de la billettique pour la CASUD

Avec la mise en place de la billettique MyPass, la CASUD poursuit 3 objectifs majeurs :

- Mieux connaître l'utilisation du réseau à des fins d'analyse et d'aide à la décision
- Augmenter l'attractivité du réseau CARSUD en offrant plus de services à ses clients, notamment de l'information temps réel
- Optimiser la chaîne des recettes et les canaux de vente.

Les + de la billettique pour les usagers du réseau

- + pratique : tous les abonnements et les tickets du réseau peuvent être chargés sur un seul support (la carte MyPass). Un réseau de vente étoffé
- + sûre : délivrée pour 4 ans, la carte sans contact peut en cas de perte ou de vol, être bloquée sur simple demande.
- + performante : grâce aux données anonymes récupérées (fréquentation de la ligne par horaires ...), CARSUD pourra adapter son offre de transport au plus près des attentes du plus grand nombre de ses clients.

Direction des transports

| Le service civique |

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.
 Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.
 1 volontaire = 1 seule et unique mission
 En 2018, le réseau CARSUD a accueilli des jeunes volontaires (15 par vague), afin d'effectuer une mission de 8 mois.
 Il s'agit d'une mission placée sous la thématique de la solidarité.
 Les jeunes volontaires sont engagés comme «Ambassadeurs du transport».

11 505 personnes aidées

64 accompagnateurs scolaires

69 jeunes volontaires

| Les véhicules du réseau CARSUD |

La CASUD a créé un nouveau service de navette centre-ville sur la Commune du Tampon, nommé «Floribus». Un véritable succès avec près de 15 000 voyageurs transportés par mois.

Les caractéristiques de ce nouveau service sont les suivantes :

- 2 boucles respectivement de 14,34 km, et 15,26 km chacune
- 3 véhicules d'une capacité de 9 places affectés à chacune des boucles et un véhicule de réserve pour chaque boucle
- Une fréquence moyenne de 20 minutes par boucle
- Sois un kilométrage commercial annuel de 327 020 km.

Ce nouveau service a démarré le 19 décembre 2017.

Les autres communes auront aussi leur navette centre ville en 2019 :

- Geckobus pour la ville de St-Joseph
- Géranium pour la ville de l'Entre-Deux
- Magma Bus pour la ville de St-Philippe
- Floriana pour la Plaine des Cafres.



Le réseau urbain, scolaire et périscolaire |

43 lignes de bus urbaine

63 véhicules affectés en urbain

3 681 324 km effectués en urbain

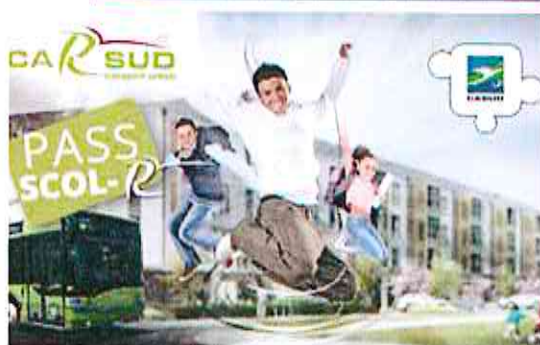
1 136 435 voyageurs transportés

128 véhicules affectés en scolaire

7 544 élèves transportés

2 380 sorties périscolaire

1 272 289 km effectués en scolaire



| Les missions |

Conseil auprès des services et préparation, suivi et validation administrative et juridique des procédures de marchés publics et des autres contrats de la commande publique

55 consultations lancés

45 marchés notifiés

38 400 000€ HT en marché notifiés

515 avenants conclus

45 ordres de service traités et notifiés

30 déclarations de sous-traitance instruites

Gestion administrative de l'exécution des marchés (instruction des Ordres de Service, avenants, déclarations de sous-traitance, exemplaires uniques, etc.)

La Direction des Moyens Techniques se caractérise par le fait d'apporter soutiens logistique à l'ensemble des autres services (qui eux, sont des services spécialisés) en leur fournissant les outils matériels de leurs missions de terrains. Il y a donc une transversalité des missions inter-services. Pour ce faire, cette direction compte un responsable et 5 services emmenés à interagir avec tous les autres services : Parc automobiles, (1 gestionnaire parc auto et 1 agent à mi-temps pour le suivi géolocalisation du parc), une équipe entretien bâtiment et travaux divers (1 chef d'équipe et 3 agents techniques), une équipe agents d'entretien (1 chef d'équipe, 1 permanent et deux contractuels pour le Tampon, les autres sites étant gérés par les responsables de pôles), une équipe fourniture courantes administratives, vêtements de travail, EPI, mobiliers de bureau (2 agents) et une équipe de veilleurs de nuit (2 agents). Le rôle du responsable de cette direction étant de mener la réflexion sur la conception des divers marchés utiles à ses services afin de leur transmettre les outils administratifs et juridiques pour accomplir leurs missions vis à vis des autres services de la CASUD, qui à leur tour sont opérationnels en mission de service public.

Les investissements

La ressourcerie de la Plaine des Cafres

Soutien et aide à la ressourcerie dans le cadre de la définition, élaboration du cahier des charges, montage et rédaction des dossiers, suivi et assistance aux membres de la CAO, rédaction et préparation de la délibération en conseil communautaire, passage de relai pour notification puis suivi des prestations pour l'acquisition de 5 véhicules stype poids lourd 26 tonnes : 4 unités spécifiques pour la collecte des véhicules hors d'usage et déchets végétaux et une unité pour les bornes à verres (coût global 1,3 Million d'€) et deux véhicules types utilitaires pour le ramassage des équipements électriques et électroniques hors d'usage dans l'objectif de leur revalorisation (fourgon cellule) et un, concernant la collecte des déchets aux abords des bornes à verre (belle plateau ridelles)



Le renouvellement du parc automobile

Dans le cadre du PPI

Petite SUV urbain (Captur / DEA/SPANC et DMT), un monospace 7 places (Direction transport) un fourgon tôle (DECV/Animation) et pour respecter la législation relative à la transition énergétique imposant aux acteurs publiques d'acquies certains quotas de véhicules « à faible taux d'émission de CO2 » dans leur politique de renouvellement de leur parc, une unité Hybride (thermique/électrique)

Par le biais de la cellule marché public

Dans le cadre de la réactivation d'une cellule opérationnelle régie eau : un camion 19 tonnes et un engin de chantier tout équipé.



Les fonctionnements

Les besoins récurrents

Carburant

Mise en place d'un nouveau marché de fourniture de carburants (changement de prestataire), scindée en lot Essence sans plomb (typologie de carburant appelé à évoluer au vu des évolutions législatives générales) pour les petits véhicules de la collectivité circulant en ville (Clio, Yaris, Scooters Brigade verte, matériels de motoculture), un lot gasoil plus traditionnel (ancien parc auto et utilitaire....à prévoir à terme les engins de chantier cités ci-dessus) et un lot relatif aux petites fournitures (piles télécommandes, appoint huiles, ampoules grillées...).

Géolocalisation

Continuité de l'affectation d'un système de positionnement des véhicules.

Denrées alimentaires

Formalisation juridique des achats en victuailles de la collectivité auprès d'une grande surface commerciale attitrée (évitement des saucissonnages) pour des achats inévitables et récurrents des besoins : café, thé, sucre, boisson, gobelets...pour permettre la réception des convives et du public lors des conseils communautaires, manifestations de la collectivité (inauguration, distribution de bons divers...)

Entretien automobiles

Maintenance en état de fonctionnement du parc existant, aussi bien sur les VL, que les utilitaires et tout ce qui à trait aux pneumatiques :

L'accompagnement et la protection équipementale des agents

Les services ont des besoins récurrents concernant le personnel basé en bureaux et ou déployer sur les terrains. Cela passe par la formalisation de divers marchés de fonctionnement tel que :

- Les vêtements de travail, EPI, fournitures administratives de bureau, mobiliers de bureau,
- Quincailleries diverses pour l'entretien des bâtiments, leur réparation, l'entretien des espaces verts, sonothèque pour les réunions diverses, peintures, cloisonnement, déménagement aménagement du mobiliers des services, logistique des cérémonies inauguratives et réceptions diverses (inauguration gare Entre Deux, potabilisation
- Produits d'entretien pour les agents d'entretien des surfaces et des bureaux, sur les 4 communes membres ainsi que sur les offices de tourisme depuis la délégation de cette compétence communale à l'intercommunalité. A noter que ces agents assurent aussi les services de réceptions lors des diverses réunions de la collectivité (conseil des maires, conseil communautaires, inauguration et cérémonies)
- Gardinnage et sécurité : équipement des deux agents (vêtements spécifiques), patrouille nocturne , prévention des bâtiment anti intrusion ou anti attroupement, appui à la direction des transports sur la gare lors des évènement tel que florilèges, gardiennage centre de tri 27eme, signalement divers anti intrusion (Poker D'as, Déchetterie avec des comportements individuels de chapardage, rôdeurs auto parc auto...)
- Mobiliers de bureau : les agents avaient une carence en équipements de bureau divers. Il convenait de combler ce retard par la mise en place d'un nouveau marché.



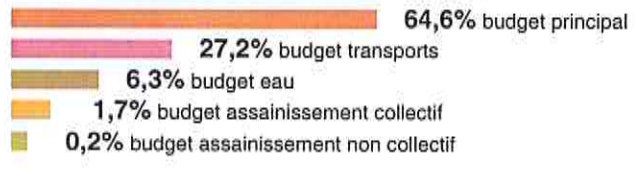


Les Finances

Le budget de la CASUD est composé d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes.
 Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire de l'année 2018.

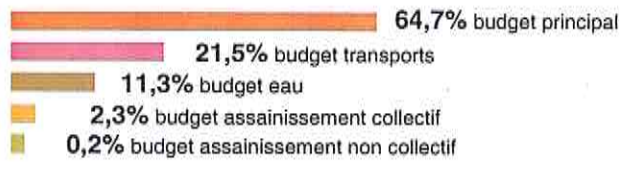
Le fonctionnement

Les dépenses



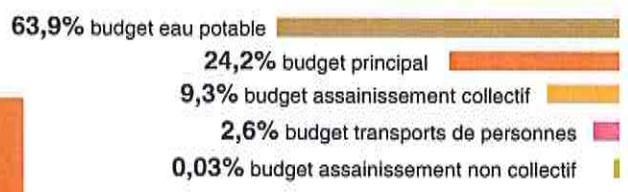
BUDGET CONSOLIDÉ CASUD	
SECTION FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
61 894K€	79 231K€
Report de 2017	
10 755K€	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2018	
17 337K€	

Les recettes

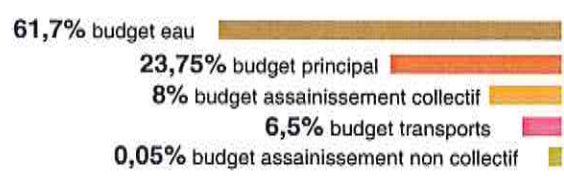


Les investissements

BUDGET CONSOLIDÉ CASUD	
SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
39 689K€	37 471K€
Report de 2018	
3 457K€	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2018	
2 218K€	



Les dépenses



Les recettes



La Direction des Ressources Humaines se compose de 8 agents.

Les missions

Le recrutement et la formation

Les contrats PEC (Parcours Emploi Compétences)

- En moyenne : 80 contrats par an
- Fin de période 2018 : 73 contrats
- Pour 2019 : 1 ère vague de 63 contrats (ATS).

Les contrats civiques

- 100 jeunes par an.

Les formations

- 170 demandes.

La gestion de la paie et de la carrière

- 14 agents en accidents de travail (dont 2 pour Accident de trajet)
- 47 jours d'absence en moyenne
- 255 agents en arrêt maladie (durée : 1 à 178 jours)
- 11 agents présentant un diagnostic médical ou pathologique nécessitant un suivi spécifique.

La prévention

- Accompagnement/assistance et conseil à l'autorité et aux agents 2018 : 4 sessions de SST, 2 sessions de PSC1, 6 sessions de prévention.

L'Informatique et les Technologies de l'Information et de la Communication

La direction informatique et TIC à 4 missions :

- Le système d'information : Progiciels - Services - Sauvegardes
- Le parc informatique : 150 ordinateurs - 30 imprimantes - 10 copieurs répartis sur études spatiales et observatoire
- Accès internet pour les écoles : 73 écoles réparties sur le territoire de la CASUD
- Télécommunication : Téléphonie fixe - Mobile - Interconnexion - Accès Internet
- Dématérialisation : Parapheur et signature électronique

Le bilan

- Mise à niveau RH, finances, mails
- Aménagement de nouveaux bureaux (Chatoire, Entre-Deux)
- Gestion du parc et du SI - Mission principale et continue
- Parapheur - Mise en place du parapheur électronique
- Internet des écoles - Nouveau marché et améliorations des débits
- Géolocalisation de la flotte de véhicules de la CASUD

Les perspectives

- Dématérialisation
- Sécurisation du Système d'Information
- Amélioration des accès Télécoms (Internet)
- Parapheur et signature électronique
- Acquisition d'une infrastructure de secours en cas d'avarie du système d'information principale
- Mise en service d'un accès Internet de meilleur qualité (en particulier pour les sites du siège et de l'environnement) via l'utilisation de la Fibre Optique (nouveau marché de

